



## **PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Réservez votre place dès maintenant!**

**Saint-Basile-le-Grand, le 2 juillet 2021** – En conformité avec l'assouplissement des consignes entourant les rassemblements dans les lieux publics décrétés par la Santé publique, le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand tiendra sa prochaine séance ordinaire le lundi 5 juillet à 19 h 30, au Centre civique Bernard-Gagnon (6, rue Bella-Vista).

### **Réservez votre place dès maintenant!**

Comme le nombre de citoyens pouvant assister à l'assemblée est restreint à un maximum de 35 personnes, la réservation au préalable est obligatoire. Rendez-vous au [villesblg.ca/seances](http://villesblg.ca/seances) et réservez votre place pour la séance du 5 juillet prochain.

### **Mesures en vigueur sur place**

Les citoyens présents devront porter le couvre-visage et procéder au lavage des mains à leur arrivée; une personne sera affectée à la surveillance afin de les diriger et de voir au respect des directives. Dans la salle, une fois assis, les citoyens devront conserver leur masque.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

### **Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)